

BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture

Mis à jour le 3 décembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce bac pro se prépare après une seconde professionnelle Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous certaines conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BAC PRO TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

L'assistant en architecture est chargé de traduire en plans précis les projets dessinés par l'architecte. Pour cela, il utilise des logiciels de conception assistée par ordinateur. Il est rigoureux et précis dans ses mesures, et ses plans en 2 ou 3D reflètent la réalité de la future construction. Il travaille dans des cabinets d'architecture qui construisent des maisons individuelles, des ensembles d'immeubles ou des bâtiments publics. Il seconde l'architecte au moment des études de faisabilité technique du projet, mis aussi pour remplir les dossiers de demandes administratives. Il a des connaissances en technique de construction et connaît les normes environnementales. Suivant l'importance et l'organisation de l'entreprise d'accueil de ce technicien, son intervention se situe à tous les niveaux de l'acte de construire comme l'élaboration du dossier de définition, la consultation des entreprises, l'analyse des offres, la préparation des travaux, le suivi de la réalisation ou la réception des ouvrages et ce, sous le contrôle de sa hiérarchie.

Contenu

Activités professionnelles : Esquisses, Études préliminaires, Avant-projets sommaires et définitifs et autorisations de construire, CAO et DAO, Dessins architecturaux, Études techniques, Réalisation de maquettes et assistance au maître d'ouvrage, Dessins d'exécution, Assistance à l'exécution des marchés de travaux et à la réception des ouvrages.

Connaissances générales et techniques associées : Français, Histoire-Géographie et Éducation civique, Mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Économie-Gestion, Prévention-Santé-Environnement, Langue vivante étrangère, Éducation physique et sportive, Arts appliqués et Culture artistiques.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

La Seconde se déroule entièrement au lycée, la Première et la Terminale en apprentissage.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation Nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI,

BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

U11 : Mathématiques

U12 : Sciences physiques et chimiques

U21 : Production de documents graphiques

U22 : Élaboration d'éléments de présentation

U23 : Analyse d'un programme de construction

U31 : Présentation d'une activité de suivi de chantier

U32 : Suivi économique d'un projet

U33 : Suivi de travaux

U34 : Économie-Gestion

U35 : Prévention-Santé-Environnement

U4 : Langue vivante

U51 : Français

U52 : Histoire-Géographie et Éducation civique

U6 : Arts appliqués et Cultures artistiques

U7 : Éducation physique et sportive

Unité facultative : Langue vivante
2

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP39033](#)
- Code diplôme : 40023005

cours à distance ...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipés – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : les assistants en architecture exercent principalement leur activité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre en construction, rénovation et réhabilitation d'ouvrages du bâtiment, mais ils peuvent également travailler pour les collectivités territoriales, les grands groupes publics ou privés, les entreprises du paysage ou les architectes d'intérieur.

Poursuite d'étude : il est possible de poursuivre dans un BTS bâtiment ou étude et réalisation d'agencement ainsi que dans un BUT génie civil-construction durable parcours bureaux d'études conception (notamment), ou une licence professionnelle.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003